

Feuille de route de l'économie circulaire
Vers un recyclage de 100% du plastique d'ici 2025 :
la contribution des fabricants d'emballages plastiques

ELIPSO est un acteur incontournable pour atteindre une valorisation de tous les plastiques d'ici 2025.

ELIPSO est l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballages plastiques (rigides et souples). Présentes sur tout le territoire français, nos 320 entreprises (des PME et des groupes internationaux) emploient 38 000 collaborateurs directs pour un chiffre d'affaires annuel de 7,9 milliards d'euros. L'emballage plastique représente à lui seul 45% de la production de plastique en France, ce qui en fait un axe de travail central si on souhaite augmenter le recyclage des plastiques.

ELIPSO collabore avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur des plastiques. ELIPSO est membre fondateur de plusieurs organisations dédiées au développement de la recyclabilité et du recyclage des plastiques : 2ACR ainsi que le Cotrep fondé Citéo et VALORPLAST notamment. Par ailleurs, ELIPSO contribue activement aux travaux du CNE et au niveau européen à ceux de EuPC ou PetCore Europe. De plus certains adhérents d'ELIPSO sont également adhérents du SRP.

La France est leader dans le secteur des emballages plastiques grâce au dynamisme et à l'innovation dont les producteurs d'emballages et les conditionneurs font preuve.

Les emballages plastiques sont constitués de 5 résines principales (le PET, le PEHD, le PEBD, le PP, le PS), qui peuvent être issues de ressources fossiles ou de matières recyclées, mais aussi de matières premières d'origine végétale.

Les fabricants d'emballages français disposent d'un vrai savoir-faire et d'une capacité d'innovation pour proposer des emballages qui apportent de nombreux services tant aux produits qu'ils préservent en les protégeant des contraintes extérieures tout au long de leur cycle de vie, qu'aux consommateurs qu'ils informent (traçabilité) et pour lesquels ils facilitent l'utilisation des produits.

Le secteur des emballages plastiques est un secteur compétitif, notamment grâce aux actions d'éco-conception engagées par les fabricants depuis des années.

Comment consommer moins de ressources et mieux concevoir les produits ?

Les emballages plastiques permettent de consommer moins de ressources, donc de générer moins de déchets et contribuent à une meilleure conception des produits.

La maîtrise de la consommation de ressources est au cœur du métier des fabricants d'emballages plastiques, notamment car nous concevons pour les conditionneurs et fabricants de produits, les emballages qui permettent d'apporter toutes les fonctionnalités à un produit au meilleur prix.

Les emballages plastiques ont largement contribué à la réduction de la consommation de ressources pour emballer des produits et donc à la réduction des déchets générés : sur les 100 000 tonnes d'emballages évités entre 2007 et 2012, 44% l'ont été grâce aux plastiques. Par exemple les bouteilles d'eau ont en moyenne réduit leur poids de 27% entre 1994 et 2009¹. De plus dans le catalogue de réduction à la source des emballages², ²/₃ des bonnes pratiques recensées concernent les emballages plastiques : allègement, mise en œuvre de recharges, simplification des systèmes d'emballages, utilisation de matières premières d'origine recyclée, etc.

ELIPSO participe également aux travaux et à la diffusion de bonnes pratiques d'éco-conception en vue de la recyclabilité au travers du Cotrep. ELIPSO a ainsi distribué 500 guides Cotrep³ « éco-concevoir pour mieux recycler » depuis début 2017.

L'analyse de cycle de vie doit permettre d'objectiver les décisions visant à augmenter le recyclage des plastiques.

L'analyse de cycle de vie (ACV) est une méthode normée (ISO 14040-14044) qui permet d'évaluer les impacts d'un « objet » sur l'environnement.

Des ACV doivent donc être réalisées sur les couples « emballages-produits » et non pas uniquement sur les emballages, car les emballages n'ont pas de fonctionnalités en tant que telles, mais ont des fonctionnalités vis-à-vis des produits qu'ils protègent, transportent, etc. Les emballages permettent ainsi de limiter les taux de pertes, de casse, de gaspillage des produits contenus par exemple. Les publications du CNE illustrent les fonctionnalités apportées par les emballages.

Par ailleurs dans les cas où les ACV ont mis en évidence, qu'à fonctionnalités équivalentes, le fait d'utiliser des emballages légers bien que non recyclables (comme le sont les recharges par exemple) présentait un bénéfice environnemental par rapport à l'utilisation d'emballages « traditionnels » recyclables mais plus lourds⁴, alors il est nécessaire d'avoir une décision politique pour arbitrer entre : « moins de déchets, quitte à ce que ces déchets ne soient pas recyclables » ou « plus de déchets recyclables, quitte à ce que la quantité de déchets augmente ».

¹ <http://www.ecoemballages.fr/grand-public/les-enjeux-du-point-vert/la-reduction-des-emballages>

² <http://reduction.ecoemballages.fr/catalogue/>

³ http://www.cotrep.fr/fileadmin/contribution/mediatheque/actualites/COTREP_Guide-recyclabilite_2016_WEB_01.pdf

⁴ http://www.ecoemballages.fr/sites/default/files/files/etudes/acv_shampoing_resume.pdf

Comment mieux collecter et mieux recycler les produits mis sur le marché lors de leur fin de vie ?

Tous les déchets d'emballages plastiques doivent être collectés pour augmenter le recyclage et la valorisation des plastiques.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques est un élément clé pour mieux collecter les emballages en fin de vie, mais également pour les orienter vers la filière de valorisation la plus appropriée : recyclage, compostage ou valorisation en CSR.

L'existence et la reconnaissance d'une collecte harmonisée est essentielle pour maximiser la collecte des déchets auprès des citoyens et garantir une valorisation optimale des déchets d'emballages, au regard des filières existantes et en cours de développement. A l'inverse, une multiplication des filières de collecte (collecte séparée des collectivités, système de consigne ou de gratification, collecte pour compostage, etc.) semble apporter une confusion au citoyen pouvant nuire à l'efficacité du geste de tri.

L'augmentation de la TGAP sur l'enfouissement est selon nous essentielle pour encourager le développement du recyclage et de la valorisation des plastiques.

Comment assurer des débouchés et stimuler la demande en produits recyclés ?

Les filières de recyclage existantes doivent être soutenues.

Suite à une étude réalisée par 2ACR, la DGE et l'ADEME⁵, 2ACR a proposé un mécanisme économique et financier⁶, basé sur la monétisation des bénéfices environnementaux du recyclage pour développer l'économie circulaire des plastiques en Europe. ELIPSO soutient cette proposition qui permet de soutenir à la fois les régénérateurs, ainsi que les utilisateurs de matières recyclées.

Ce soutien économique et financier doit également s'accompagner d'une augmentation de la qualité des matières premières d'origine recyclée, de façon à ce que les matières premières d'origine recyclée aient des performances et des valeurs marchandes équivalentes aux matières premières vierges.

Les adhérents d'ELIPSO sont des acteurs centraux pour le développement d'une économie circulaire des emballages plastiques.

Le secteur de l'emballage est demandeur de matières premières d'origine recyclée. Ces matières doivent cependant garantir la sécurité du consommateur. A ce jour, nos fabricants d'emballage en PET recyclé manquent de matière pour répondre à la demande.

36% de nos adhérents ont développé des activités de recyclage des emballages plastiques. Cette internalisation des activités de recyclage permet à nos adhérents d'utiliser 275 000 tonnes de matières

⁵ https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/Analyses/2017-09-Filiere-recyclage-plastiques-elastomeres.pdf

⁶ <http://www.frplast.org/Actualites-et-Agenda/Actualites/Developper-la-production-et-l-utilisation-de-plastiques-recycles-en-Europe-2ACR-propose-un-mecanisme-inedit>



plastiques d'origine recyclée pour fabriquer de nouveaux emballages plastiques qui répondent aux exigences des fabricants de produits.

Nos adhérents ont également participé au premier appel à projets de l'ADEME visant à soutenir l'intégration de matières plastiques recyclées (Orplast 1), et ELIPSO a soutenu le lancement de la nouvelle vague d'appels à projets il y a quelques semaines.

Du temps doit être donné pour développer de nouvelles filières de recyclage.

Dans la continuité de la dynamique amorcée ces dernières années, de nouvelles filières de recyclage sont en cours de développement (recyclage chimique du PS, procédés permettant un retour au contact alimentaire, par exemple). Le développement de ces nouvelles filières nécessite de la R&D, des délais pour passer à l'échelle industrielle. Ce développement doit être soutenu, car il va être porteur d'innovation et créateur d'emplois locaux.